

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1902)  
**Heft:** 3

## Sonstiges

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ques, les divers systèmes d'arches de ponts, les barrages et d'autres encore.

Ces travaux lui valurent les distinctions que nous croyons devoir énumérer ici.

En 1869 : Médaille Telford et prix Telford, pour un mémoire sur la résistance des matériaux.

En 1871 : Médaille Watt et prix Telford, pour un mémoire sur la théorie et les détails de construction des arches de ponts, en métal et en bois.

En 1875 : Prix Telford, pour un mémoire sur la consolidation des terrassements.

Dès lors, M. Gaudard a été à plusieurs reprises en correspondance avec l'Institution des ingénieurs civils anglais, relativement à des mémoires de différents auteurs, publiés dans ses comptes-rendus.

Par ce qui précède nous voyons combien sont mérités les deux diplômes que nous avons l'honneur et le plaisir de lui remettre aujourd'hui, en estimant que ce n'est pas nos Sociétés qui honorent M. Gaudard, autant que c'est lui qui honore nos Sociétés.

L'assemblée unanime, par les chaleureux applaudissements par lesquels elle accueillit ces paroles, a prouvé combien elle aime et respecte celui auquel elles étaient adressées.

M. Gaudard, visiblement ému, remercia le président et l'assemblée en exprimant, avec son extrême modestie, l'idée que ces hommages étaient rendus à son âge avancé. Il a fait des vœux pour la prospérité des Sociétés suisse et vaudoise des ingénieurs et architectes en désirant que la liaison de ces Sociétés avec l'École d'Ingénieurs soit toujours plus intime et fructueuse en bons résultats, pour la science et l'art de la construction.

Telle fut cette simple, mais touchante manifestation adressée au professeur aimé et respecté de tous ceux qui le connaissent.

J.-J. L.

### Société suisse des ingénieurs et architectes. Section de Neuchâtel.

Séance du 14 janvier 1902, au Cercle du Musée.

Présents 49 membres.

Séance ouverte à 8 1/2 h.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président constate que toutes les démarches faites en vue du transfert du pylône téléphonique, élevé à proximité du Palais Rougemont, sont restées sans résultat.

MM. Perrier, architecte, et Borel, ingénieur, sont nommés vérificateurs des comptes de 1901. Ces comptes, vérifiés séance tenante, sont adoptés et décharge est donnée au Comité qui est réélu à l'unanimité pour une nouvelle période.

Une longue discussion, à laquelle prennent part la plupart des membres, s'engage au sujet du projet de règlement élaboré par la Direction communale des travaux publics et concernant la hauteur des bâtiments. Le projet de règlement est pris en considération et renvoyé au Comité qui, après étude plus approfondie, présentera des propositions à la Section.

La Chambre cantonale d'assurances ayant décidé de tenir compte, pour l'évaluation des bâtiments, de leur cube total, sous-sol et combles compris, le bureau de la Section est chargé d'attirer l'attention des autorités communales sur les conséquences que cette décision peut avoir sur l'établissement des redevances pour canaux-égouts et pour la fourniture d'eau.

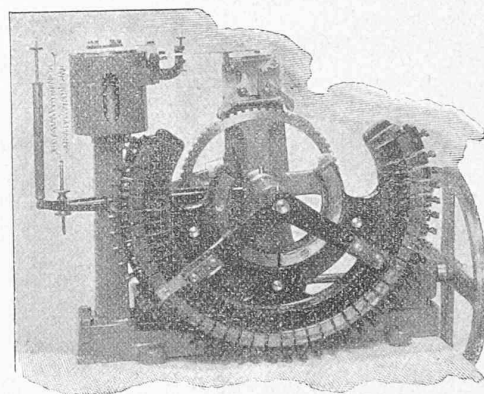
Séance levée à 10 1/4 h.

C. B.

### Installation de la Société générale italienne Edison, à Milan.

Cette Société qui possède l'Usine génératrice bien connue de Paderno, à 32 kilomètres de la ville de Milan, transforme dans sa station de Santa Radegonda, l'énergie qu'elle en reçoit sous forme de courant triphasé à 3600 volts (courant qui a lui-même subi une réduction de tension de  $\frac{12,000}{3,600}$  à l'entrée de la ville à Porta Volta) en courant continu de  $2 \times 415$  volts pour la lumière d'une part et en courant de 550 volts pour la traction d'autre part.

Cette Société voyant de jour en jour sa clientèle augmenter a dû songer à élever la capacité de son usine de transformation et elle l'a fait en installant de grandes batteries d'accumulateurs qui se chargent pendant la journée et se déchargent pendant la période de coup de feu. Cette disposition lui permet en outre de parer instantanément aux interruptions de service



Régulateur automatique (Thury).

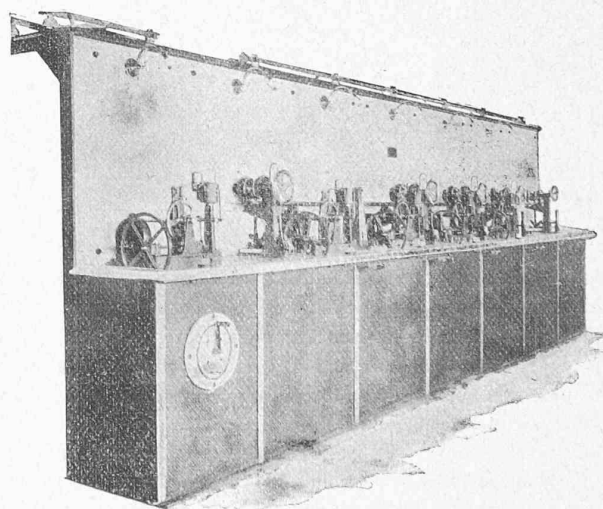


Tableau spécial pour six survolteurs automatiques de 200 kilowatts de la Compagnie Italienne Edison, à Milan.

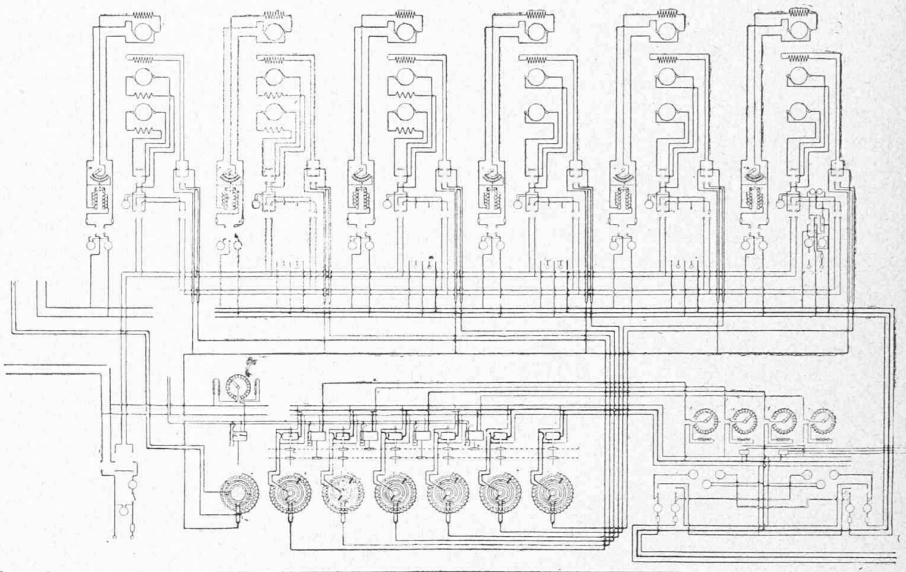
qui se produiraient par suite d'accidents sur la ligne de transport, cas relativement fréquent.

Cinq batteries pour la lumière de 78 éléments, pouvant débiter chacune un courant maximum de 4000 ampères, et une batterie pour la traction de 260 éléments, pouvant débiter un

courant maximum de 2500 ampères, sont installées actuellement, ainsi que cinq groupes de *survolteurs-dévolteurs* automatiques.

Les *survoltrices* sont des machines à 6 pôles à 2 collecteurs qui, couplées en parallèle, peuvent fournir un voltage maximum de 50 volts avec 4000 ampères et, couplées en série, un voltage de 100 volts avec 2000 ampères. Les 2 régulateurs automatiques (1 par pont) qui les commandent sont placés sur un même tableau de réglage, combiné de telle sorte que l'une quelconque des batteries lumière puisse être couplée sur l'un ou l'autre des deux ponts et que l'un quelconque des *survolteurs* puisse faire le service de la batterie tramway, les deux collecteurs étant au préalable mis en série.

Les groupes de *survolteurs* de la Société Edison, à Milan, ont été construits par la Compagnie de l'Industrie électrique de Genève et sont l'invention de M. René Thury dont cette société exploite les brevets.



**Ecoles enfantines, à Genève.**

Le N° 63 du journal « la Machine » donne les plans d'une école enfantine, élevée aux Eaux-Vives, à Genève, qui présente un grand intérêt au point de vue de l'accès aux étages.

Les écoles enfantines sont généralement établies de plein pied, mais le développement énorme en surface, que ce système exige, a engagé l'architecte, M. Brocher, à chercher une autre solution et c'est au moyen d'une rampe, ou plan incliné à pente douce, environ 5.18 par mètre, qu'il a paré à la difficulté et permis de placer des classes à l'étage.

Nous souhaitons de voir bientôt ce système très simple appliqué à toutes nos écoles enfantines.

**Un nouveau siphon pour W.-C.**

Une heureuse innovation pour l'hygiène de l'habitation est le nouveau siphon pour W.-C. dit « Siphon extérieur », breveté dû à M. John Berthe, conducteur de travaux à Ste-Croix.

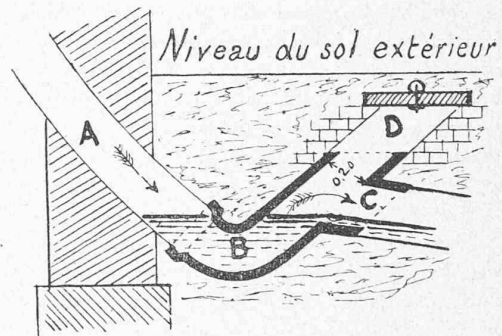
Il est basé sur le même principe que celui du siphon qui, avec regard de surveillance, se pose ordinairement au sous-sol au bas des tuyaux de chute, tandis que le nouveau siphon se place dans le sol extérieur ou dans l'épaisseur du mur. Par une ingénieuse disposition du regard il est beaucoup plus facile à curer en cas d'engorgement et n'occasionne pas l'infection des locaux au moment du nettoyage, comme cela arrive avec celui à l'intérieur. Il peut être posé, suivant les lieux, à plus ou moins de profondeur dans le sol, sans nuire à la facilité du curage; dans certains cas il peut être posé dans le sol à l'intérieur.

La plupart de ces siphons posés à ce jour le sont dans des bâtiments où il n'y a pas d'eau. Malgré cela ils fonctionnent très bien avec les seules eaux usagées qui s'évacuent ordinairement dans les W.-C.

Ce siphon se fait en plusieurs diamètres : 200, 175 et 125<sup>mm</sup>. Ce dernier est construit avec une plongée supérieure aux deux premiers et est destiné à être posé au pied des tuyaux de des-

cente du toit pour remplacer les sacs en maçonnerie qui, souvent, ne tiennent pas l'eau.

La photographie de ces siphons, les certificats de la municipalité de Ste-Croix, d'architectes et de particuliers, que nous



avons eu sous les yeux, ainsi que les prix, nous engageant à en recommander l'emploi.

L. J.

**Concours pour le bâtiment de service de l'administration des chemins de fer fédéraux, à Berne.**

Le Jury de concours pour les projets d'un bâtiment de service de l'administration des chemins de fer fédéraux au Bruckfeld, à Berne, bâtiment destiné au département commercial et devant contenir les bureaux du contrôle des recettes, des tarifs, de détaxe, de l'administration des imprimés et l'imprimerie des billets, a eu à juger le nombre considérable de 90 projets, chiffre qui n'avait été atteint jusqu'ici dans aucun concours; il a décerné des prix aux concurrents ci-après :

MM. Prince & Béguin, architectes, à Neuchâtel . . . . .	1 <sup>er</sup> prix, Fr. 1,600
MM. Paul Lindt & Max Hofmann, architectes, à Berne . . . . .	2 <sup>e</sup> » » 1,400
MM. Alfred Dufour & Henry Baudin, architectes, à Genève . . . . .	3 <sup>e</sup> » » 1,000
M. Alphonse Andrey, architecte, à Fribourg	3 <sup>e</sup> » » 1,000